

MAIRIE DE MILLEMONT – 2, place Maurice Richard – 78940 MILLEMONT

**COMPTE RENDU - EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date d'affichage de la Convocation

Date de la convocation

17/05/2019

23/05/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois du mois de mai à 21h00.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame JOSEPH Annie, Maire

Membres en exercice : 11

	Présents	Absent (e)	Procuration à
Mme JOSEPH Annie	X		
M. SÉRISÉ Bertrand	X		
M. FRATTINI Bruno	X		
M. ROBERT Guy-Michel	X		
Mme CARTIER Simone	X		
Mme CHAUSSIS Nathalie	X		
M. LE GOAZIOU Dominique	X		
Mme VIANA DE MENDONCA Céline		X	
M. CULLIN Patrice	X		
M. BIGOT Dominique	x		
Mme MUZY Véronique		x	

Membres présents:

9 présents - 2 excusé (es) - absent (s) .

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 21h00

Le conseil municipal conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a élu Bertrand SÉRISÉ, secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du 22 mars 2019
  2. Demande de DETR – Subvention
  3. Syndicats :
  4. IFAC 78 – Participation des Familles
  5. Questions Diverses
- 

1. **Approbation du compte rendu du 22 mars 2019** : Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 22 mars 2019 qui a été distribué lors de la convocation.

Après en avoir délibéré, aucune remarque n'ayant été faite sur le compte rendu, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2. **Demande de DETR – Subvention pour l'aménagement des chemins – Liaisons douces (voir document)** – Madame le Maire rappelle qu'à la suite des recherches réalisées par Monsieur LE GOAZIOU concernant la réhabilitation des chemins ruraux, Monsieur CRON d'INGENIERY, nous a transmis le dossier qui a été remis lors de la convocation.

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que nous avons un premier devis pour la réalisation de 19 km de liaisons douces, soit la totalité des chemins ruraux, pour un montant de 2 643 627.90€ HT et un deuxième pour un montant de 358 248.60€ HT pour la réhabilitation du Chemin au Bœufs (700m), du chemin de la Croix blanche (1 260m) et du chemin de la Butte à Gautier.

Compte tenu du coût important de l'opération, Madame le Maire propose de réaliser les liaisons douces sur les chemins ruraux en plusieurs étapes.

Madame le Maire propose donc de demander la DETR 2019 avec le deuxième devis pour la somme de 358 248.60€ soit une dotation de 108 585€ représentant 30% de la somme totale et de lui donner tout pouvoir pour rechercher d'autres financements auprès du Département et de la Région.

Après en avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil décide à l'unanimité de demander la DETR 2019 pour un montant de 108 585€ soit 30% du montant HT de 358 248.60€

3. **SILY : Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue-Lez-Yvelines** : Madame le Maire présente aux Membres du Conseil municipal, les modifications statutaires relatives aux dispositions financières.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuvent les modifications statutaires relatives aux dispositions financières

#### 4. IFAC 78 – Participation des Familles :

Madame le Maire :

- Rappelle que tous les ans, elle signe la convention avec l'IFAC pour la période estivale
- Dit qu'aucune aide n'est apportée aux familles qui fréquente le centre de loisirs pendant la période estivale.
- Demande que la future délibération soit prise pour le reste du mandat et pour les suivants.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- Que tous les ans, Madame le maire pourra signer la convention avec l'IFAC pour la période estivale
- Dit qu'aucune aide ne sera apportée aux familles qui fréquente le centre de loisirs pendant la période estivale.
- Dit que la délibération est prise pour le reste du mandat et pour les suivants.

#### 5. Questions diverses : RAS :

Le Conseil municipal s'est terminé à 21h30


La Maire, Annie JOSEPH



M. FRATTINI Bruno




Mme CARTIER Simone



M. LE GOAZIOU Dominique

M. BIGOT Dominique



Le secrétaire, Bertrand SERISE



M. ROBERT Guy-Michel

Mme CHAUSSIS Nathalie

M. CULLIN Patrice